



CLASSIQUES
GARNIER

PEETERS (Marc), « Avant-propos », *in* BONNEELS (Pierre), DERENNE (Jaime) (dir.), *Fortune de la philosophie cartésienne au Japon*, p. 7-8

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-05841-0.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-05841-0.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

L'entreprise comme celle que nous avons tentés de mettre en œuvre à l'occasion du colloque *Fortune de la Philosophie cartésienne au Japon* a été pavée d'embûches. D'abord, celle du statut heuristique d'une telle approche comparatiste. C'est aussi bien s'interroger sur la *philosophia perennis* et ses déclinaisons au fil des siècles de la pensée philosophique. Le problème de tout essai comparatiste réside en ceci que nous ne possédons pas en philosophie de métatexte, de métaphilosophie, ou, mieux, de métasystème de la raison philosophante. Toutes les systémiques, que je distingue soigneusement de la systématique qui en est l'hypostase, sont totalement immanentes, éternelles et actuelles, et, intempestives comme toute métaphysique. À partir du moment où nous n'avons pas de métasystème *L1* qui vienne coiffer les systèmes *L*, dont les praxis seraient la représentation aussi bien que l'auto-effectuation, aucun schème systémique singulier et imaginaire comme produit d'une idée rétroprojective de la philosophie, ne peut servir à penser la philosophie sous un modèle universel. Et pourtant... Ce qui soulève le problème de la traduction des énoncés philosophiques dans une autre culture, et pas seulement dans une autre langue. C'est que la fortune de Descartes au Japon ne va pas de soi, sinon au premier abord. Il ne s'agit pas seulement de repérer les occurrences de Descartes dans la pensée japonaise, mais de voir comment articuler la philosophie de Descartes, selon la modalité d'un *in-sein* philosophique, avec des pensées radicalement différentes. Certes, cela n'est pas impossible – notre colloque l'a bien montré –, mais l'absence de quelque métasystème de la raison rend la traduction, à partir de cet archétype, un défi très complexe qui correspond bien à la ruse et à l'exil de Descartes. On ne peut légiférer dans les langues, disait Kant, voulant ainsi exprimer la nécessité architectonique immanente du langage dans sa précompréhension enfouie

dans l'historicité transcendantale, qui est la condition de la reprise de toute praxis philosophique.

Marc PEETERS
Université Libre de Bruxelles
Belgique